



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 087-218717809-20260422-2026034-DE

2026-034

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

Le 22 avril 2026

**Nombre
de Conseillers :**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

en exercice -23-

présents 18

votants 23

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoint ; Mme LAURENT, M. LACOUCHIE M. POUMEROULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme ANDRAUD, M. BERTOLLE, Mme BRUNET-CARPE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, M. COIFFARD, M. ANDRIEUX

ABSENTS : Mme FOUCAUD, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. LACOUR, M. BERGERON, Mme MAY

Pouvoirs : Mme FOUCAUD donne pouvoir à Mme BESSE, Mme PAGLIONE-BISMUTH donne pouvoir à Mme LAURENT, M. LACOUR donne pouvoir à M. FOURNIER, M. BERGERON donne pouvoir à M. LACOUCHIE, Mme MAY donne pouvoir à M. COIFFARD

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué et de huit commissaires (pour les communes de plus de 2 000 habitants). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

Madame le Maire indique que le Conseil municipal doit dresser une liste de 16 commissaires et 16 commissaires suppléants. Il revient au Directeur Régional des Finances Publiques de désigner parmi cette liste de contribuables les huit commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants. Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il est proposé la liste suivante,

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame HENRIOT Ghislaine	Madame LACOUR Solange
Monsieur DE SEZE Marc-Antoine	Madame SCIGLIANO Monique
Madame BERGERON Marie-Dominique	Monsieur PERRIN Patrick
Monsieur BOUBET Serge	Madame LEFORT Laure
Madame LACOUCHIE Simone	Madame DEFFARGES Catherine
Monsieur CHAUMETTE Jean-Bernard	Madame DELAGE Josette
Madame PETIT Dominique	Monsieur SARRAZY Franck
Monsieur CHARVILLAT Dominique	Monsieur BOIRLEAUD Serge
Madame ROSSANDER Claudette	Madame GARANT Nathalie
Monsieur TEXONNIERE Roger	Monsieur GOUGEAUD Luc
Madame LANDES Chantal	Madame MIDON Annie
Monsieur PEYRICHOU Bernard	Madame LAMBERT Sandra
Madame DE NADAI Evelyne	Monsieur BONNET Michel
Madame LABIDOIRE Lucienne	Monsieur MANIQUET Bernard
Monsieur AUSSOURD Jean-Marie	Madame MIGNOT Nadine
Madame TARDIEU Marie-Thérèse	Monsieur PONCHET Gilles

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 27/04/2026

ID : 087-218717809-20260422-2026034-DE

SUITE DE LA DELIBERATION 2026-034 RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** la liste de contribuables devant permettre à Monsieur le Directeur des Finances Publiques de désigner les membres de la commission communale des impôts.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,
Béatrice LE GUEN*

Béatrice LE GUEN
Madame le Maire
23 avr. 2026